



# ABRIÈS INFO

N° 32

Décembre 2014



## Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Depuis son élection en avril 2014, le Conseil Municipal a pris ses marques, en particulier dans les diverses instances Queyrassines : Communauté de Communes de L'Escarton du Queyras, Syndicat Mixte des Remontées Mécaniques, Parc Naturel Régional du Queyras, Office de Tourisme du Queyras, Syndicat d'Electrification, Syndicat de l'Eclairage Public, etc....

La bonne entente règne entre les huit Maires du Queyras: tous sont conscients que la réussite de chaque commune passe par la réussite de toutes les communes du Queyras.

L'unité géographique, culturelle, patrimoniale, économique et touristique du Queyras est telle qu'elle transcende les petites rivalités traditionnelles entre les villages : L'Escarton du Queyras retrouve sa place dès que l'intérêt commun est en jeu.

Cette unité queyrassine est d'autant plus importante que des enjeux économiques cruciaux vont frapper nos communes en 2015 : réduction des dotations de l'Etat, projet de fusion des Communautés de Communes, redécoupage des cantons avec fusion des cantons du Queyras et du Guillestrois, augmentation des taxes, coût réel des rythmes scolaires, diminution du budget du Conseil Général, etc....

Dans cet élan de solidarité, les trois communes du Haut-Guil, Aiguilles, Abriès et Ristolas veulent montrer la voie en proposant un projet de fusion des trois communes du Haut-Guil, qui préfigurerait, comme but ultime, une commune « Queyras » qui regrouperait à terme toutes les communes queyrassines. L'exemple des quatre communes du Dévoluy qui ont réussi leur fusion en 2013 ainsi que le support de la Préfecture nous confortent dans ce sens. Dans les prochains « Abriès Info », nous vous tiendrons informés de l'avancement de cette démarche qui sera menée en concertation avec les maires, les conseillers municipaux et les habitants des trois communes.

Jacques BONNARDEL



## QUELQUES DATES à RETENIR

**Le 25 décembre : ARRIVEE DU PÈRE NOËL**

**à 16h30 devant l'office de tourisme, suivi d'un spectacle pour les enfants à la salle des fêtes.**

**Samedi 27 décembre : LOTO BONBONS pour les enfants à 17 h à la salle des fêtes.**

**Lundi 29 décembre : LOTO à 20h30 (kiosque de Val Pré Vert).**

**Mercredi 31 décembre : 18 h : Descente aux flambeaux  
Vin chaud et FEU d'ARTIFICE sur la place du Glacis.**

**Vendredi 2 janvier : BAL FOLK offert par le groupe « Des Airs » à la salle des fêtes.**

**17 février : Abriès fête son CARNAVAL...bal costumé.**

**Mercredi 18 février : LOTO à 20h30 (kiosque de Val Pré Vert).**

**Mercredi 25 février : LOTO à 20h30 (kiosque de Val Pré Vert).**

**Vendredi 27 février : BAL FOLK offert par le groupe « Des Airs » à la salle des fêtes.**

**Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.**



**Une Information, un renseignement ?**

**Consultez le site Internet de la Mairie d'Abriès**

<http://mairie.abries.free.fr/>



## Le Foyer des Jeunes

Depuis juin dernier, la Mairie a mis un gîte St Laurent à la disposition des jeunes. Grâce à une petite annonce dans le village, nous avons récupéré un canapé, un frigo et des fauteuils afin d'agrémenter le lieu. Ils ont ainsi un endroit sympa pour se retrouver, jouer aux cartes, regarder une vidéo... Bref, un foyer des jeunes !

Nous avons élaboré un règlement pour l'utilisation de ce foyer. Nous remercions les parents d'en informer leurs jeunes et de leur demander de passer voir Martine pour signer le document.

### Règlement du Foyer des Jeunes d'Abriès

*La Mairie d'Abriès met à la disposition des jeunes du village, le Gîte Saint Laurent n° 9 en guise de Foyer des Jeunes.*

*La Mairie prend à sa charge l'électricité, l'eau et le chauffage ainsi qu'une assurance pour le local.*

*En contre partie, les jeunes d'Abriès s'engagent à :*

- Selon la loi Veil N° 76-616 du 9 juillet 1976 contre le tabagisme dans les lieux à usage collectif, **ne pas fumer dans le local,**
- Selon la loi N° 2009-87 du 21 juillet 2009 interdisant la consommation d'alcool à tout mineur dans un lieu public, **ne pas boire d'alcool dans le local,**
- Selon la règle municipale, **assurer le ménage et l'entretien du local,** la Mairie mettant à disposition le matériel d'entretien utile.

**Dès qu'il sera constaté que l'une des deux parties ne respecte pas son engagement, le foyer sera fermé.**

*Nous prenons connaissance du règlement du foyer des jeunes et nous nous engageons à le respecter :*

Le Maire,  
J. Bonnardel

La Conseillère Municipale,  
M. GrosPELLIER

Les jeunes,  
Benjamin Reynaud, Pierre Peyrerol, Antoine Farouze, Romain Crunchant, Marion Crunchant, Loryne De Nas de Tourris, Mathieu Goalabré, Enzo Franceschi, Elie Bettini, Théo Cherbonnier, Eva Krupka, Louna De Nas de Tourris, Thibaut Maerten, Kevin Windels, Anne Goalabré, Manon Audier, Melvin Rantz-Brunel,...

Martine GROSPELLIER

La société de chasse, en collaboration avec la fédération de chasse des Hautes-Alpes et l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la faune Sauvage) a procédé à l'installation de zone de protection dans le bois de l'Epiol à des endroits où les coqs s'installent pour l'hiver, un panneau d'information au départ de Valpreveyre donne les indications aux randonneurs et raquetistes sur la bonne marche à suivre. Merci à tous les participants chasseurs et non chasseurs.

### La société « Le Coq de Bruyère Alpin »

Cette rentrée scolaire a été différente des précédentes : nous avons du appliquer la réforme des rythmes scolaires.

L'Etat ayant décidé d'offrir aux élèves des plages horaires consacrées à des activités extra-scolaires : sportives, culturelles, artistiques ,,, Les huit communes du Queyras ont décidé de réfléchir ensemble pour une harmonisation de ces activités.

Pour l'école d'ABRIES-RISTOLAS, le programme pour la première période (septembre/vacances de Toussaint) consistait à deux activités : la découverte des insectes et la pratique des percussions.

50 enfants ont participé à ces temps péri-scolaires qui ont lieu le mardi après-midi et ont été très satisfaits des connaissances qu'ils ont acquis.

Ces activités extra-scolaires sont aussi en lien avec le projet d'école élaborés par nos deux enseignantes, les enfants sont alors au centre de toutes les préoccupations et cela donne du sens à ce qu'ils apprennent.

Les tous petits étudieront tout au long de l'année la vie des insectes: le milieu où ils vivent, comment ils se nourrissent, la différence entre les insectes ,,,

Grâce à un effort financier conséquent de la part des communes du Queyras, cette réforme a pu se dérouler dans les meilleurs conditions possibles.

Un comité de pilotage se tiendra début décembre afin d'évaluer ces activités sur les 2 premiers trimestres, tant sur les points positifs à conserver mais aussi sur les améliorations à apporter, afin d'appréhender la rentrée 2015 sereinement.

Pour tous renseignements concernant ces activités, vous pouvez vous orienter vers l'Association culturelle, sociale et sportive du Queyras (04.92.46.82.55)

Magali GARNIER

## LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget primitif est l'acte par lequel les recettes et les dépenses de la commune sont prévues et autorisées pour une année. Il doit être approuvé par le conseil municipal tous les ans, en début d'année. Il est composé de deux sections: fonctionnement et investissement. Ces deux sections se trouvent obligatoirement en équilibre.

Le compte administratif est l'acte qui présente les dépenses et les recettes qui ont effectivement été réalisées au cours de l'exercice écoulé. Comme le budget primitif, il comporte deux sections : fonctionnement et investissement.

Il doit être approuvé par le conseil municipal dès que les comptes de l'exercice ont été définitivement arrêtés. Il est vérifié par les services du Trésor public et visé par ceux de la préfecture.

En ce qui concerne le compte d'investissement, le résultat, qui peut être excédentaire ou déficitaire, est reporté sur l'exercice suivant.

La section fonctionnement regroupe donc les opérations de dépenses et de recettes qui concernent la gestion courante des services locaux. L'ensemble de ces comptes pouvant faire l'objet d'un seul compte, dit « consolidé ». La section investissement retrace quant à elle les opérations en capital qui accroissent ou diminuent le patrimoine de la commune: acquisitions ou aliénations de biens notamment.

Le budget primitif, c'est-à-dire, le projet de dépenses et de recettes de la commune pour l'année à venir est quelques fois complété à l'automne par un budget supplémentaire, et plus généralement par des décisions modificatrices à d'autres moments de l'année. On y trouve les prévisions des dépenses de fonctionnement et d'investissement, l'état des emprunts et les garanties d'emprunts, une récapitulation générale des recettes et des dépenses, le décompte du personnel communal, ainsi que diverses autres informations statistiques

Le compte administratif, qui constate la réalisation des dépenses et des recettes de l'exercice (même présentation que le budget primitif).

.../...



L'état 1259 MI, préparé par l'administration des impôts, et indiquant: les taux d'imposition des quatre principaux impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle remplacée en 2010 par la contribution économique territoriale (CET), les bases d'imposition, c'est-à-dire, leur assiette.

J'ai découvert que les dettes de la commune d'Abriès ne se révèlent réellement que dans la zone "capacité d'autofinancement" (CAF), cette partie présente un chiffre intéressant sous le libellé "CAF nette du remboursement en capital des emprunts". Car, lorsque une commune rembourse un emprunt, comme pour un particulier, deux parties sont identifiables : les intérêts de la dette, qui sont à comptabiliser comme des charges de fonctionnement, et le capital de la dette qui rembourse un investissement (enfouissement des réseaux, station de ski et neige artificielle, hangar des employés communaux etc.) et qui, au contraire des intérêts, s'inscrit en dépense d'investissement.

Avec le remboursement du déficit cumulé des remontées mécaniques 120 000 € pour la seule commune d'Abriès, et avec la baisse annoncée de la dotation de l'état, **il nous faut trouver le juste équilibre car il nous faut continuer à investir et soutenir l'activité économique.**

Il ne faut pas non plus tomber dans une infernale course aux subventions car maintenant, peu de subventions couvrent plus de 50% d'un projet.

Je ne m'étendrai pas sur une démonstration mathématique, mais la conclusion c'est qu'il vaut mieux cibler parfaitement ces projets (même si certaines subventions sont alléchantes) afin qu'ils correspondent mieux aux attentes et aux besoins de la population, car toutes subventions entraînent des sorties supplémentaires, des emprunts relais en attente du versement des dites subventions et, ne font qu'accroître la dette par habitant.

**Philippe DI MARCO**



**Au** pied du Viso, sur la Commune de Ristolas, le Tunnel de la Traversette, réalisé en 1480, méritait une sérieuse rénovation

Un gros travail de remise en état a été réalisé cet été par nos amis italiens : Rallongement de la galerie côté français sur une distance de 25 mètres, avec parement en pierres sur l'entrée, nettoyage des blocs qui se trouvaient au sol dans le tunnel et sécurisation des chutes de pierres à la sortie de la galerie côté Italien. Nous pouvons maintenant emprunter le tunnel beaucoup plus tôt dans la saison et encourager nos vacanciers à se rendre sur ce lieu d'histoire entre nos deux vallées, malgré l'éloignement du point de départ de la roche écroulée.

**Robert BOURCIER**



**La** cabane pastorale de la Nane située sous le col des Thures est achevée, **Robert Bourcier** s'est rendu régulièrement sur le site afin de suivre l'évolution du chantier.

**En** 2014, la municipalité à mené à bien divers projets initiés par l'ancienne municipalité, à savoir : rénovation de la Salle des Fêtes, rénovation des cabanes d'alpages de la Nane et de Gilly, chaufferie bois de Saint Laurens, paravalanches du Vigon, pistes VTT de Gilly.

D'autres projets ont été également réalisés en 2014 : Transformation du kiosque de Val Pré Vert en cantine scolaire et en espace pour les rythmes scolaires, ouverture de l'espace VTT de Gilly, défrichement du torrent de la Garcine.

Pour 2015, les premiers projets sont les suivants : Restauration de la toiture et du Clocher de la Chapelle Saint Roch de Valpréveyre, enfouissement des réseaux ERDF et FT du haut du Hameau du Roux, début de la restauration du Chemin de Croix du Calvaire, diverses opérations de voirie communale avec l'aide du Conseil Général.

Dans cette optique de réduction des capacités financières de la commune et de la nécessité de maintenir une politique d'investissement active, la préparation du budget 2015 sera un objectif majeur de la municipalité.

**Jacques BONNARDEL**



### LA FÊTE DES FLEURS...

Chaque année le 14 juillet, Abriès a célébré la Fête des Fleurs, la 8ème édition de ce rendez-vous toujours très attendu, festif et familial. Pour cette journée le village se pare de décorations et de couleurs. Des animations et des conférences uniquement sur le thème de la fleur et du végétal ; notre responsable Maya y tient et veille fortement à ce critère, ce qui fait le succès de cette belle journée. Les bénévoles et habitants d'Abriès ont un grand mérite pour la réussite de cette fête parce qu'ils travaillent des jours et des jours....pour ce beau travail créatif.

**Colette MARION**



### DÉCORATION DE NOËL : ET SI ON ALLAIT VERS LE DURABLE ?

Noël aujourd'hui doit rimer davantage avec partage qu'avec gaspillage.

Cette féerie ne rime malheureusement pas avec économie d'énergie. Pourtant il existe d'autres façons de décorer, de célébrer Noël de mettre en place un concours de "décorations durables et naturelles".

Voici quelques critères sur lesquels les candidats pourront se baser et qui vous permettront de réaliser à votre tour une classification afin d'obtenir des décorations économes, bonnes pour la planète et le porte-monnaie de chacun : guirlandes solaires, création à partir de matériaux de récupération, création avec des matériaux naturels, utilisation d'éléments recyclés. Originalité, qualité artistique.

**Colette MARION**



### LA FÊTE DU PAIN...

Comme chaque année Anim'Abriès vous a convié à la traditionnelle Fête du Pain. Ce jour là pour le village d'Abriès c'est la meilleure idée de sortie familiale. Cette soirée satisfait les enfants comme leurs parents, succès qui réunit les habitants, les résidences secondaires et les touristes de passage.

**Colette MARION**



**Allez soyons fous, il n'y a pas que Nice, Menton ou Rio...**

Et si cette année on se faisait un petit carnaval à Abriès...

C'est bon pour le moral, c'est bon pour la convivialité!!!

Qu'en pensez-vous????

Création d'un petit char, avec un défilé...  
être tous déguisés ce jour-là...

Election du meilleur costume le soir...avec bal costumé...

Mettre le feu au traditionnel caramantran...  
Qui se sent? Qui a des idées? Qu'en pensez-vous? Cela se prépare !

**C'est un appel, une concertation avant de...  
j'attends vos réponses.**

« L'association vit de subventions, des recettes de ses animations et surtout du zèle de ses bénévoles. Nous recrutons volontiers les personnes qui ont un peu de temps à consacrer. »

Notre équipe de bénévoles sera ravie de vous compter parmi elle que ce soit de façon ponctuelle ou assidue. Les bonnes volontés pour dynamiser notre village sont les bienvenues.  
**BON BOUT D'AN A TOUS...**

**Colette MARION**



## L'association « le costume d'autrefois » Saison hivernale

la Maison du Costume , après une belle saison d'été tant au niveau des visiteurs aux différentes expositions, que des participants aux ateliers et animations , prendra ses quartiers d'hiver pour cette saison 2014 , 2015

Cependant , des ateliers de couture vous sont proposés dès le 15 décembre jusqu'à fin mars. Animés par Julie et Nana , 2 jeunes costumières , pleines d'idées et de talent vous accompagnerons dans la réalisation d'un modèle de votre choix et / ou de petits objets tricotés ou cousus ..

### 2 ateliers par semaine

**Mardi de 9h30 à 12h 30** : atelier couture , confection : Venez apprendre les bases de la couture ou vous perfectionner , en réalisant 'un modèle personnalisé de votre choix

**Mardi de 16h à 19 h** : petites réalisations originales.. préparation des cadeaux de Noël..mitaines,bonnet,pochette,sac, décoration ... Repartez avec votre petit objet fait « soi même ».

Adhésion à l'association 10 euros

Participation aux ateliers 8 euros / demie journée

Forfait 80 euros pour le cycle de 15 ateliers ( de décembre à Mars)

6 participants maximum à chaque atelier..

Contact et inscription : MF Charrier : 0673947232

A très bientôt à la Maison du Costume

### **Horaires d'ouverture des stations de ski du Queyras**

A partir du 20 décembre ouverture de tous les domaines

Fermeture le 29 mars 2015

Horaires de 9h30 à 17h - Skipass Journée 26,90 €

Vente du forfait primeur à 250 € jusqu'au 20 décembre 2014

Ouverture prolongée du domaine Molines/Saint-véran jusqu'au 6 avril 2015

Du 3 au 30 janvier ouverture des pistes à 10h au lieu de 9h30

Du 14 mars au 6 avril fermeture des pistes à 16h30 au lieu de 17 h



## Les Nouvelles de l'Office du Tourisme du Queyras

Après une longue procédure l'OTQ a remercié la directrice au début de l'automne dernier.

Il a immédiatement lancé un appel de candidatures en vue du recrutement d'un directeur ou d'une directrice.

Le choix s'est porté en définitive sur Pierre Kovacik qui sera donc recruté comme directeur.

Pierre Kovacik a commencé sa carrière dans le Queyras où il a été le premier directeur de l'OTQ. Les anciens se souviennent de sa cordialité et de son efficacité.

Il a ensuite été directeur de l'OT du Montgenèvre lors des Jeux Olympiques. Il a beaucoup œuvré pour la station et a laissé derrière lui un excellent souvenir. Il a pris enfin la direction de l'OT de Gap où il a aussi rendu de grands services.

Pierre Kovacik prend son poste avec de nombreuses idées pour relancer la promotion du Queyras, action indispensable si on veut augmenter la fréquentation, pour améliorer les résultats de la centrale de réservation et pour optimiser l'accueil.

Dès à présent il propose d'établir un schéma d'action touristique pour définir un cadre d'action pour les 3 à 5 prochaines années, de passer une convention entre l'OTQ et la Communauté de communes pour bien préciser les engagements et les obligations des deux partenaires et ainsi stabiliser leurs rapports, et de fixer des objectifs quantifiés à l'OTQ de façon à pouvoir analyser les raisons des succès et la causes des éventuels échecs et en tirer les enseignements.

Il a enfin fait part de sa volonté de travailler de façon étroite avec le président et les élus du conseil communautaire.

**Philippe DI MARCO**

### Notre chalet à la Garcine...

"Le 30 octobre suite à une sévère étourderie, je provoquais un incendie derrière notre chalet, des personnes de l'entourage ou peut-être que de passage sont venues prêter main-forte pour contenir le feu avant que n'arrivent les pompiers, leurs camions, leurs tuyaux et surtout leur grande compétence et efficacité. A vous tous je voudrais dire un grand merci et vous dire toute la reconnaissance que je n'ai pas pu exprimer dans le feu de l'action !!!!

Aujourd'hui la neige a du recouvrir mon forfait je l'en remercie aussi." **Chantal Minvielle**



### Paravalanches du Vigon au dessus de la Garcine

Forages et scellements par coulis de ciment de câbles dans le sol naturel à environ 6 mètres de profondeur.

Les éléments paravalanches ont été assemblés sur le parking de la Garcine et mis en place, par hélicoptère, à Vigon le 29 octobre 2014 sur les câbles.

Les travaux ont été réceptionnés le 26 novembre 2014.

Une visite de contrôle par RTM maître d'oeuvre et l'entreprise est prévue au printemps prochain.

**Christian ANDRES**



### Au Kiosque à Abriès

Samedi 6 décembre, Abriès a accueilli le Téléthon. Une soixantaine de personnes ont participé aux animations, ont mangé la tartiflette d'Alex et ont joué au loto. L'évènement s'est bien déroulé, preuve que la solidarité Queyrassine est toujours présente.

### Le CCAS

A compter du mois de janvier 2015, une permanence pour le CCAS sera faite à partir du 10 janvier 2015 et ce tous les deuxièmes samedi du mois.

Je suis tout à fait consciente de la difficulté de faire part d'une gêne passagère ou d'extérioriser ses problèmes, c'est pour cela que les permanences en mairie seront faites en toute confidentialité. La confidentialité n'existe pas forcément dans d'autres lieux publics. Si malgré tout la démarche de venir me rencontrer à la mairie vous semble difficile, je reste à votre écoute et suis joignable au tel : 06-21-60-75-16.

**Cristel FRANCESCHI, 2<sup>ème</sup> adjointe responsable du CCAS**

L'assemblée générale des adhérents de Queyras-passion a décidé de modifier légèrement la raison sociale de l'association, et cela pour tenir compte de l'extension de ses activités à tout le Queyras. Ce n'est plus l'association de sauvegarde du patrimoine du haut Guil, mais l'association de sauvegarde du patrimoine du Queyras.

Au cours des deux derniers étés, 2013 et 2014, l'Association a remis en état, avec l'aide de scouts, de ses membres, de bénévoles, de campeurs, l'ancien sentier qui relie Valpréveyre à Pra-Roubaud et La Montette, et passe par l'ancien hameau, en ruines depuis trois siècles, des Traverses. Jadis ce sentier était entretenu par les habitants. Il a cessé de l'être depuis plus d'un siècle ; des éboulis de pierres l'ont recouvert et il a été envahi par les genévriers, au point que parfois le tracé a fini par disparaître. Il peut être à nouveau emprunté sans difficulté. Au cours de l'été 2015, l'Association prévoit d'y aménager une signalisation.

Le tableau d'assez belles dimensions qui était placé au-dessus de l'autel de la chapelle Notre-Dame des Neiges de Pra-Roubaud était en très mauvais état (toile déchirée à plusieurs endroits, couleurs ternes, poussière). Il représente une Vierge en gloire flanquée de saint Joseph et de saint Antoine du désert. Commandé par les habitants du village, il a été peint au milieu du XVIIIe siècle : on n'en connaît pas l'auteur. Monsieur le Sénateur des Hautes-Alpes a bien voulu consacrer une partie de sa « réserve » parlementaire à la restauration de ce tableau. L'Association de Sauvegarde du Patrimoine en a confié le travail à une restauratrice du Vaucluse, qui lui a été recommandée par les services du patrimoine dans les Hautes-Alpes. Il reste à repeindre dans ses couleurs originelles, or et bleu, le cadre de bois. Déposé en lieu sûr et à l'abri de l'humidité, ce tableau sera replacé dans la chapelle de Pra-Roubaud, lorsque celle-ci, en mauvais état, aura été restaurée, ce qui est, à l'heure actuelle, envisageable.

Au cours de l'été 2014, grâce à des scouts et à des bénévoles, le « parvis » de la chapelle Saint-Barthélemy, qui était chamboulé par les racines de deux mélèzes et menaçait ruine, a été entièrement refait en grosses pierres sèches. Il est possible d'accéder à la chapelle en toute sécurité.

Les travaux de rénovation du four à pain de Pra-Roubaud sont terminés. Ce four reste ouvert. En été, l'histoire de Pra Roubaud et du four à pain est expliquée sur quatre grandes banderoles imprimées en couleurs (des « kakémonos »). Le four est allumé tous les ans au début du mois d'août lors de la fête de Pra-Roubaud.



L'Association a préparé un diaporama sur le patrimoine du Queyras qu'elle a projeté dans quatre communes. En 2015, l'expérience sera renouvelée.

La souscription de la Fondation du Patrimoine en faveur de la restauration de la chapelle Saint-Roch de Valpréveyre n'est pas close. Renseignez-vous à l'Office du tourisme d'Abriès, sur le site internet de Queyras-Passion ou sur celui de la Fondation du Patrimoine. Des avantages fiscaux sont accordés aux souscripteurs. De plus, pour rémunérer les services de l'architecte chargé de la maîtrise d'œuvre, Queyras Passion a décidé d'ajouter 8000 euros à la contribution importante qui a déjà été apportée au plan de financement. En 2014, à la demande d'amis et de sympathisants queyrassins, l'Association a apporté une contribution de 1500 euros à la souscription ouverte à la Fondation du patrimoine pour financer les travaux de rénovation de l'église d'Aiguilles. Elle a été aussi contactée pour établir un cahier des charges et un plan de financement dans le but de restaurer la chapelle de Peinin. La municipalité de Château-Queyras, satisfaite de la qualité des travaux faits au Chalvet des Borels (l'Association a assuré la maîtrise d'œuvre et des bénévoles ont contribué dans une importante proportion au décaissement et à l'aménagement d'un vaste parvis soutenu par deux murets de pierres sèches), a organisé une inauguration officielle le 12 août 2014 et a décidé de poursuivre les travaux de rénovation, ce qui devrait se faire en 2015 ou 2016. Pour ce qui est de la rénovation de la chapelle classée des Escoyères, la souscription à la Fondation du patrimoine est toujours ouverte. Les travaux devraient commencer en 2015.

En 2015, l'Association a aussi programmé la réfection de l'oratoire consacré à saint Joseph et qui se trouve juste au-dessous de Pra-Roubaud, à l'endroit où le sentier de Valpréveyre rejoint le sentier par lequel on accède du Roux à Pra-Roubaud.

Le magazine Queyras-Passion, 32 pages, tout en couleurs, est mis en vente chaque année chez les marchands de journaux du Queyras à partir de la fin du mois de juin.

**Queyras-Passion**

# PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU

## Un bref rappel :

Sur notre terre 97% de notre eau est salée et seulement 0,1% d'eau douce est disponible, le pourcentage restant se trouve sous forme de vapeur et de glace.

La quantité d'eau potable à disposition sur terre est toujours la même. Nous buvons l'eau de nos ancêtres et nos descendants boiront la même que nous.

Cette potable qui arrive à nos robinets a été captée.

La protection de la ressource en eau potable est une priorité et un enjeu de santé public. Pour protéger la qualité des eaux, il est nécessaire d'instaurer des mesures de protection réglementaire dont les Périmètres de protection de captages (PPC).

## Qu'est un Périmètre de protection de captage ?

Le Périmètre de protection de captage est une procédure réglementaire obligatoire. Le PPC vise à la protection des eaux captées pour l'alimentation en eau potable contre les **pollutions accidentelles ou ponctuelles**.

En France, les captages d'eau sont protégés par des périmètres de protection :

- Périmètres de protection immédiats (PPI)
- Périmètres de protection rapprochés (PPR)
- Périmètres de protection éloignés (PPE)

A Abriès, le périmètre de protection rapproché devait être fait à l'aide de barrière en bois, mais cela posait des soucis :

- Pour la gêne visuelle sur ce territoire dans le Parc Naturel Régional du Queyras
- Pour les pratiques sportives l'hiver : les employés de mairies auraient dû enlever les barrières l'hiver et les remettre au printemps, représentant un coût considérable pour notre petite commune
- Permettre le développement d'une agriculture biologique de cueillette de petits fruits en complément d'une agriculture traditionnelle d'élevage.

La précédente municipalité d'Abriès s'est engagée en 2010 dans une protection innovante de ses captages en eau potable afin qu'ils ne soient pas endommagés par la venue des animaux domestiques. A travers la plantation d'arbustes à fruits rouges, la commune permettait cette protection.

Cette protection innovante s'est orientée vers un projet ayant un objectif de plantations expérimentales selon plusieurs critères. Il en est de même pour le système de clôture végétale mis en œuvre selon plusieurs principes afin d'en tirer les enseignements utiles. L'objectif était de protéger le captage d'eau du passage des animaux domestiques (ovins, bovins), de la faune sauvage et des hommes à travers un périmètre de protection protégé à la fois :

- soucieux de l'environnement
- peut être chronophage en entretien par les employés de mairie
- exploiter et préserver



**ARGOUSIER**

Les périmètres de captages sont installés sur des parcours de pâturage bovins et ovins. Il existe sur la commune d'Abriès une Association Foncière Pastorale (AFP) qui définit les usages sur son territoire. Le pâturage est mixte, bovins, ovins et équins du printemps à l'automne.



Il s'agit de planter des arbustes fruitiers à petits fruits (de type argousier, épine vinette, églantier etc...) et d'autres plantations arbustives qui assurent et valorisent la biodiversité et le paysage, et qui empêchent le pâturage des bovins/ovins.

Les aménagements sont pensés pour favoriser une bonne intégration paysagère, notamment en respectant les recommandations du Parc Naturel Régional du Queyras.

Après déclaration d'utilité publique (DUP) en 2010, puis la réflexion sur la mise en place des périmètres de protection (2010-2011), suivies en 2012 de l'étude par l'ONF des espèces végétales adaptées, c'est entre août et octobre 2013, qu'une première phase de plantation et d'installation de filets pour protéger les plantations a pu voir le jour.

La deuxième phase de plantation selon ce qui a fonctionné ou non en 2013, s'est déroulée entre août et octobre 2014.

Le résultat de ce travail est dorénavant visible sur les parcours et les panneaux installés à proximité de ces zones. A savoir : **les captages des Sagnes et des Bassins pour le Roux, les captages du Mounal et les Puis de la Garcine.**

Nous remercions tous les partenaires qui ont participé à ce projet : l'entreprise Barou Frères de Vars qui a réalisé les travaux, dans des conditions qui n'étaient pas toujours faciles, l'ONF qui a assuré la maîtrise d'œuvre et l'étude de faisabilité, l'Agence de l'eau et l'Europe qui ont apportés des subventions à hauteur de 100% du montant hors taxe (254 000€). 100% parce que c'est un projet innovant et que la commune d'Abriès a été la première à proposer une telle opération.

Ce qui prouve que l'innovation et l'originalité facilitent les financements...

**L'eau est un bien précieux à nous de le préserver.**

**Cristel FRANCESCHI, 2<sup>ème</sup> adjointe.**



**EPINE-VINETTE**

## Histoire du Roux:

Le hameau des Granges est cité pour la première fois en 1339 (Granjias). Au début, Le Roux n'aurait été qu'un quartier du hameau des Granges celui-ci était situé au pied du Roux, au début des rampes en face de la Chapelle St Barthélémy, en rive droite du Bouchet. On voit encore quelques vestiges. Les calamités naturelles ont eu raison de lui : plusieurs crues et avalanches fin 17<sup>ème</sup> début 18<sup>ème</sup>. L'avalanche du 7 janvier 1706 aurait détruit 71 maisons sur 80.

Après ces événements, les habitants ont reconstruit le village un peu plus haut, sur l'adret. En 1729, Le Roux est une paroisse et le plus important hameau de la commune d'Abriès.

Le Roux fut en partie détruit pendant la seconde guerre mondiale, et tout particulièrement son clocher (des sources orales disent que celui-ci a été détruit après la guerre pour « augmenter » les dommages de guerre).

## Le four :

Le four banal a été construit vers 1760 par les habitants. Il est composé de deux fours : un petit (2m40 de diamètre) et un grand (4m). Ils sont situés à l'intérieur d'un bâtiment de forme rectangulaire de 11m de profondeur sur 7m80. La façade était percée d'une porte en voute et deux fenêtres. A l'origine son toit était en lauze. Un petit caniveau le coupait en deux et drainait les sources, une partie de l'eau servait à refroidir les bidons de lait de la fruitière voisine. Des vestiges doivent encore se trouver sur le sol.

Un syndic le gérait le four. Il était allumé une fois par an à l'automne (Novembre) voir une deuxième fois au printemps mais seulement le petit four. A chaque fonctionnement du four il y avait un responsable et ceci à tour de rôle. Le responsable amenait le bois de chauffe nécessaire. Une fois, le four à température et prêt à la fabrication du pain un tour de garde et de maintenance était assuré par les habitants qui l'alimentaient en bois de chauffe et le responsable de la mise en chauffe cessait l'approvisionnement en bois. Chaque propriétaire moissonnait le blé fin août. L'eau des canaux d'arrosage était coupée afin de permettre aux torrents de retrouver un niveau d'eau plus élevé et au moulin de fonctionner à plein régime pour moudre le blé.

Les pommes de terre ayant été ramassées en septembre, après la cuisson du pain en novembre seul le petit four restait en fonctionnement pour cuire des tourtes aux pommes de terre. Cela améliorait l'ordinaire.

Le four a été mis en fonctionnement la dernière fois en 1957 par l'Armée, lors des inondations.

**Eric Duchenne**

## **En bref :**

Repas de Noël pour nos aînés :

JEUDI 18 DECEMBRE 2014

Renseignement et inscription auprès des services de la mairie

### **VENTE DE SAPINS DE Noël**

Au profit de l'association de la cantine  
prix : 10 Euros

### **SPECTACLE DE Noël :**

Vendredi 19 décembre 2014 à partir de 13h30 à la salle des fêtes d'ABRIES

Venez voir les enfants de l'école d'ABRIES-RISTOLAS vous interpréter les chants appris à l'école suivi d'un spectacle offert par la municipalité ainsi qu'un goûter.

### **Le carnet rose du village**

Bienvenue à :

Hadrien Leduc chez

Céline Vasseur et Thomas Leduc

Django Blanc chez

Cécile Descampiaux et Julien Blanc

Lou Gueyte chez

Marie-Caroline Martin et Aurélien Gueyte

## **Complémentaire santé collective**

Un collectif haut-alpin négocie actuellement des contrats de mutuelle « Complémentaire Santé » à des tarifs plus abordables que les tarifs individuels.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Monsieur Kristof Le Bellec Centre Optique Ladoucette 3 cours Ladoucette 05000 GAP Courriel : [klb05@orange.fr](mailto:klb05@orange.fr) Tel : 04 92 53 79 42

## **Utilisation des salles municipales**

Suite à la rénovation de la Salle des Fêtes de la Mairie et de la location du Kiosque de Val Pré Vert, la municipalité a remis à jour les règlements intérieurs et les tarifs de location de ces salles (ainsi que de la Salle du Roux). Ces tarifs sont variables, depuis la gratuité totale (en particulier pour les associations communales) jusqu'à la location payante avec caution selon la nature de l'utilisation.

Nathalie vous donnera tous les renseignements nécessaires en Mairie.



# NEWSLETTER Automne

**Paul GOALABRE**



## Préparation Estivale

Comme chaque année, l'été est une grosse période d'entraînement. La base de ma préparation est restée quasiment identique aux années précédentes avec un stage à Tignes sur glacier fin juin pour faire du ski, puis un stage à Prémanon mi-juillet et un à Corrençon début août pour profiter des pistes de ski roue et nous permettre de travailler un maximum comme sur une piste de ski de fond.

Pour finir l'été, nous sommes allées aux Ménuires afin de participer aux Championnats de France de Roller-ski. Un stage en altitude avec des belles montées de Col et 3 courses le week-end. Pour ma part, les résultats ont été meilleurs que précédemment.

## Préparation Automnale:

L'automne arrive, et l'envie de faire du ski se fait ressentir. C'est pour nous la dernière ligne droite de la préparation qui rime avec un montée en puissance.

Donc l'automne nous allons chercher un maximum la neige et les stages se font de plus en plus régulièrement environ toutes les 2 semaine.

On a commencé début septembre par un stage à Prémanon pour ne pas perdre les habitudes du pôle France puis fin septembre nous sommes allées nous immerger dans le tunnel de Oberhof en pleine forêt noire pour skier.

En octobre, c'est à la Féclaz que nous avons chaussé les skis roues pour tester la toute nouvelle piste de roller-ski. Et nous avons fini le mois en Autriche, à Ramsau pour skier sur le glacier et profiter aussi de la piste de ski roue.

Le mois de Novembre, et nous avons plus qu'une envie c'est de skier matin après-midi sur des pistes de fond. Par tous les moyens on cherche la neige, et c'est à Davos en Suisse que nous l'avons trouvée, une boucle de neige conservée de l'hiver dernier ( tas de neige à canon mis sous 50cm de sciure et recouverte par une bâche, 20% de perte )

Et voilà, que je m'envole en Norvège à Beitostolen, pour finir ma préparation.

## Prochainement:

Cette année, je suis monté en Norvège pour finir ma préparation, et participer aux Courses le 21 et 22 novembre qui serviront de sélections pour mes collègues des groupes Distances et U23. Car avec ma victoire du général de la Coupe d'Europe OPA, j'ai une place nominative sur tout le début de saison en Coupe du Monde ( environ jusqu'à Noël ). Ces courses en Scandinavie permettront juste de voir si je suis en forme et si je peux monter sur la Coupe du Monde.

**Une belle saison approche, avec de belles courses et les Championnats du Monde en Février. A suivre...**

Vous pouvez me soutenir ainsi que les membres de l'AP SKI TEAM par le lien suivant :  
<http://fr.ulule.com/alpesprovence-skiteam/>

